

## **Procès-Verbal du Conseil Municipal du Vendredi 24 Février 2023**

L'an deux mil vingt-trois, **le vingt-quatre février**, à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Julien de l'Escap, se sont réunis dans la salle habituelle, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur EMARD Frédéric, Maire, conformément aux articles L 2121-10, L2121-11 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de la convocation : le 20 février 2023**

**Présents : Le Maire, M. EMARD Frédéric,**

**Les adjoints** : M. CORMIER Michel, M. JASMAIN Denis, Mme GILBERT-DEBORDE Sonia,

**Les conseillers municipaux** : Mesdames BOUCHÉ Patricia, JUILLOT-MICHELET Patricia, et Messieurs NAVARRE Julien, ROUSSEAU Florian, STAUDT Florent.

**Absents excusés/non excusés :**

Mesdames BOURASSEAU Catherine et VIVIEN Céline ainsi que Messieurs DEPIERRE Bertrand et LANDREAU Reynald.

**Pouvoirs :**

Mme BOURASSEAU Catherine a donné pouvoir à Mme GILBERT-DEBORDE Sonia.

**Secrétaire de Séance : M. JASMAIN Denis**

**En exercice : 13**

**Présents : 9**

**Pouvoirs : 1**

**Abs excusés : 1**

**Non excusés : 3**

**Nombre de Votants : 10**

**Rappel de l'ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal du 20 janvier 2023
2. Devis pour travaux de réfection du mur SUD du cimetière
3. Devis bâtiments Rue Basse
4. Questions diverses

**Délibérations consultables en Mairie**

**Monsieur le maire demande une adjonction à l'ordre du jour afin de voter les points suivants :**

- Remboursement ORANGE
- Demande de Subvention DETR-DSIL pour l'aménagement de la Rue Basse



*Handwritten initials: DJ and EF*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification de l'ordre du jour comme suit :

1. Approbation du procès-verbal du 20 janvier 2023
2. Devis pour travaux de réfection du mur SUD du cimetière
3. Devis bâtiments Rue Basse
4. Remboursement ORANGE
5. Demande de Subvention DETR-DSIL pour l'aménagement de la Rue Basse
6. Questions diverses

---

### 1- Approbation du Procès-Verbal de Conseil Municipal du 20 janvier 2023

- Approuvé à l'unanimité 10 voix « pour »

### 2 - Devis pour travaux de réfection du mur SUD du cimetière

Présentation d'un devis par le SIE de Bignay pour piqueter et rejoindre les 2 faces du mur sud du cimetière (soit 266 m<sup>2</sup> de mur au total) pour un montant de 6550 € TTC.

- Accepté à l'unanimité à 10 voix « pour » ..... D2023.02.04

### 3 - Devis bâtiments Rue Basse

Le maire présente 3 devis de la SARL CHAMPION pour les travaux de couverture, charpente et menuiserie décrit comme suit :

#### Devis 3866 : travaux de couverture + zinguerie

Montant HT : 12 344.58 €  
TVA 20 % : 2 468.92 €  
TTC : 14 813.50 €

#### Devis 3865 : travaux de couverture et charpente

Montant HT : 25 256.02 €  
TVA 20 % : 5 051.20 €  
TTC : 30 307.22 €

#### Devis 3869 : travaux de menuiserie portes et volets

Montant HT : 7 433.00 €  
TVA 20 % : 1 486.60 €  
TTC : 8 919.60 €

- Acceptés à l'unanimité à 10 voix « pour » ..... D2023.02.05

### 4 - Remboursement ORANGE

Réception d'un chèque de remboursement d'un montant de 46.48 € par ORANGE.

Le Conseil autorise l'encaissement du chèque.

- Approuvé à l'unanimité à 10 voix « pour » ..... D2023.02.06

Handwritten initials: JH

Handwritten initials: EF



## 5 - Demande de Subvention DETR-DSIL pour l'aménagement de la Rue Basse

Rappel du projet des travaux d'aménagement de la Rue Basse et présentation dans le cadre d'une demande de subvention au titre de la DETR et de la DSIL :

- Du coût estimatif **HT** des travaux :
  - o Etudes : 14 330,49 €
  - o Travaux : 279 534,40 €
  - o Montant total: 293 864.89 €
  
- Du plan de financement prévisionnel:

Plan de financement prévisionnel				
Financeurs	Sollicité ou acquis	Base subventionnable	Montant HT	Taux intervention
DETR	102 852,71 €	293 864,89 €	102 852,71 €	35,00 %
DSIL	111 668,66 €	293 864,89 €	111 668,66 €	38,00 %
Conseil départemental (Amendes de polices)	17 570,25 €	43 925,62 €	17 570,25 €	40,00 %
<b>Sous-total</b>			<b>232 091,62 €</b>	
<b>Autofinancement</b>	/	293 864,89 €	61 773,27 €	21,02 %
<b>Coût HT</b>			<b>293 864,89 €</b>	

Le maire propose de solliciter l'aide de l'Etat pour l'octroi d'une subvention au titre de la DETR-DSIL pour l'opération d'aménagement de la Rue Basse, d'accepter le plan de financement prévisionnel présenté, d'inscrire les travaux au prochain BP à l'opération « 141 Aménagement de la Rue Basse » et de le charger d'effectuer toutes les démarches administratives, financières et juridiques liées à cette affaire.

- Approuvé à l'unanimité à 10 voix « pour » ..... D2023.02.07

## 6- Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15 .

Le prochain Conseil Municipal Ordinaire aura lieu le **14 Avril 2023**.

Le Maire  
EMARD Frédéric



Secrétaire de Séance  
JASMAIN Denis